

**INTERVENTION LORS D'UN INCIDENT ENTRAÎNANT UNE URGENCE MÉDICALE****\* Liste de vérification du PERSONNEL INFIRMIER \***

INSTALLATION : \_\_\_\_\_ DATE DE L'INCIDENT : \_\_\_\_\_

HEURE DU SIGNALEMENT : \_\_\_\_\_ TYPE D'INCIDENT : \_\_\_\_\_

NOM DU DÉTENU : \_\_\_\_\_ N° SED: \_\_\_\_\_

REPLIE PAR : \_\_\_\_\_  
 (nom de famille et initiales en lettres moulées) (signature) (poste)

AVERTI PAR : \_\_\_\_\_ Notes : \_\_\_\_\_

**Tout employé qualifié et possédant un certificat en RCR a l'OBLIGATION d'aider à prodiguer les PREMIERS SOINS lorsque survient une urgence médicale.**

Dès qu'il est informé d'une urgence médicale possible,  
 le personnel infirmier **doit immédiatement :**

	Mesures à prendre	Initiales	Heure	Commentaires
1.	Déterminer le lieu de l'urgence médicale et s'y rendre immédiatement en apportant l'équipement de secours portatif			
2.	Évaluer l'état du malade ou du blessé afin de déterminer l'intervention appropriée			
3.	Demander aux agents sur place de poursuivre la RCR ou les premiers soins, ou de prêter leur assistance si besoin est			
4.	Mettre en application les protocoles en cas d'urgence médicale selon les ordres permanents portant sur les soins médicaux			
5.	Déterminer les prochaines mesures à prendre <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer avec le service d'ambulance</li> <li>▪ Appeler immédiatement le médecin de l'établissement pour obtenir des directives ou l'informer du départ du patient ou du règlement de la situation</li> <li>▪ Transporter le détenu au Centre de soins de santé si cela est nécessaire et ne présente pas de danger</li> <li>▪ Au besoin, coordonner le transfèrement du détenu à un hôpital de l'extérieur en s'assurant de communiquer tous les renseignements pertinents sur la santé du patient</li> <li>▪ Autre (préciser)</li> </ul>			
6.	S'assurer que tous les renseignements concernant l'incident sont consignés avec précision dans le dossier de santé du détenu			
7.	Au besoin, remplir le Rapport d'observation ou déclaration d'un agent (formulaire CSC/SCC 875)			
8.	Au besoin, remplir le Rapport sur les blessures subies par un détenu (formulaire CSC/SCC 0046)			